Chambre de Métiers et de l'Artisanat GRAND EST

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est
5 Boulevard de la Défense
Espace Partenaires - 2ème étage - 57078 Metz Cedex 3
03 87 20 36 80 - www.cma-grandest.fr
contact@cma-grandest.fr - www.artisanat.fr

LUMINAIRES AUX NORMES CE

04ENR_FIP_LuminairesAuxNormesCE

Code(s) NSF : Non concerné

Code CPF : Non concerné

Décret n° 2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016
Numéro de Déclaration d'Activité 44570405157 enregistré auprès du Préfet de la Région Grand-Est
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour : Mai 2024

METIERS D'ART ET DE CREATION

Public :

Tout public

Salariés
Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, conjoints associés relevant du secteur des métiers d'art
Autre nous consulter

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins en compensation si nécessaire : information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est*/ou nous contacter

Niveau d'entrée / Prérequis :

Aucun prérequis

Statut :

Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré ou non

Durée & accès :

14 heures de formation
soit 2 journées de 7 heures

Accès : dès les effectifs réunis et les conditions réalisées
Modalités d'inscription : se rapprocher des contacts en département.

Prochaines sessions :

Nous contacter

Objectif de qualification :

Non concerné

Objectif pédagogique de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'appliquer la conformité de la fabrication de luminaires avec le marquage CE obligatoire

Compétences visées et résultats attendus :

- Identifier et synthétiser les réglementations s'appliquant aux luminaires;

- Fabriquer un luminaire répondant aux exigences réglementaires en vue du marquage CE;

- Valider la conformité de ses propres luminaires accompagnés des documents et marquages associés;

- Sécuriser et valoriser sa production de luminaires;

Nouvelle formation

*Chemin d'accès : cma-grandest.fr

METIERS D'ART ET DE CREATION

Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Meurthe-et-Moselle :
4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

40 rue Carnot - 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03.83.95.60.58
formation54@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Marne :
68 boulevard Lundy
51086 REIMS Cedex
Tél. : 03.26.61.27.25
formation51@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement des Vosges :
22 rue Léo Valentin - Zone de la Voivre BP 21159 - 88060 EPINAL Cédex
Tél. : 03.29.69.55.55
formation88@cma-grandest.fr

Contenu :

• Principe du marquage CE :
L'attestation de conformité - Le marquage - Le dossier technique.
• Présentation des principales exigences de la Normes NF EN 60598 :
Stabilité – Rotation - Résistance à la traction - Températures maximales - Protection des câbles - Distances dans l'air et lignes de fuite - Simple isolation, double isolation, isolation renforcée – IP.
• Travaux pratiques, fabrication d'un luminaire simple :
Présentation des composants disponibles sur le marché - Techniques de montage et d'assemblage - Montage du luminaire - Tests à mettre en œuvre
• Présentation des différents textes :
Directives européennes (DBT, CEM, ErP, RoHS, DEEE, EEL, Reach) - Réglementation européenne 244/2009 245/2009 874/2012 1194/2012 - Transposition en droit français - Lois françaises (RT 2012, Grenelle 2 ...) - Normes NF EN 60598-1, NF EN 12464-1.
• La norme NF EN 60598 : Présentation générale - Indice de protection IP - Les classes électriques - Les tests.
• Le marquage CE
• La déclaration de conformité

Organisation de la formation :

Formation en présentiel dans les établissements départementaux de la CMA de Région Grand Est.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Apports théoriques suivis de démonstrations.
- Exercices de travaux pratiques sur des panneaux et des meubles apportés par chacun des participants.
- Animation de groupe suivi d'échanges formateurs stagiaires avec un accompagnement personnalisé.
- Echange d'expériences.

Validation du parcours / Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée de la formation par un questionnaire.
- Evaluation à la fin de la formation par le même questionnaire à l'entrée.
- Examen et contrôle des travaux pratiques permettant de valider les acquis de fin de formation.
- Remise d'une attestation de suivi.
- Évaluation de la qualité perçue en fin de formation.

*Chemin d'accès : cma-grandest.fr

METIERS D'ART ET DE CREATION

Coût de la formation :

35€/H TTC par stagiaire

- Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation selon les règles définies par les dispositifs de financement existant (OPCO, FAFCEA, ...).

- Nous contacter

Equipements :

- Salle équipée de vidéoprojecteur et/ou de tableau blanc numérique interactif
- Accès WIFI

Matériels à apporter par le stagiaire :
- Apporter ses créations luminaires

Participants :

12 Stagiaires maximum

Ouverture à partir de 8 stagiaires

Pour plus de renseignements :

Référent / Contact Handicap - mail :

Information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est* /ou nous contacter.

Débouchés

Non concerné

Possibilité de poursuites d'études :

Des formations complémentaires et/ou transversales peuvent être proposées à l'issue de la formation, comme :
- Bien connaître ses clients : 2 jours
- Mettre en cohérence le fonds et la forme : 2 jours
- Développer et relancer sa créativité : existe-t-il une méthode ? :
2 jours
- Communiquer sur les réseaux sociaux : 2 jours
- Bien communiquer sur instagram : 1 jour

Qualification des formateurs :

Formateur professionnel qualifié dans le domaine des métiers d'art et technicien spécialisé du GIL (Groupement Interprofessionnel du Luminaire).

Conditions générales de vente : à consulter en flashant ce code

Pour les équivalences et passerelles (cf : notre site internet ou nous contacter)

*Chemin d'accès : cma-grandest.fr